

Conseil du 9^e arrondissement
Séance du lundi 24 octobre 2016

Vœu à la Maire de Paris, présenté par Delphine Bürkli et l'exécutif municipal du 9^e, relatif à l'impact de la piétonisation des voies sur berges rive droite sur les transports en commun.

Vu la délibération 2015 SG 14 relative à l'approbation des objectifs poursuivis pour l'aménagement des berges de la Seine liaison Bastille/Tour Eiffel et les modalités de la concertation préalable ;

Vu la délibération 2015 SG 42 relative à l'approbation du bilan de la concertation préalable et arrêtant le projet ;

Vu le dossier d'enquête publique relatif au projet d'aménagement des berges de la Seine, relatif aux seuls 1^{er} et 4^e arrondissements ;

Vu le rapport, l'avis et les conclusions de la commission d'enquête publique remis le 9 août 2016 qui a rendu un avis défavorable, estimant que son périmètre aurait du s'étendre à « toutes les zones dans lesquelles ledit projet est susceptible d'entraîner des conséquences positives ou négatives notables » ;

Vu la délibération 2016 SG 29 relative à la déclaration de projet pour l'aménagement des berges de la Seine liaison Bastille/Tour Eiffel ;

Vu le 1^{er} rapport d'étape du Comité régional de suivi et d'évaluation des impacts de la piétonisation des voies sur berge rive droite à Paris qui indique que le STIF a mesuré des allongements de temps de parcours sur 5 lignes de bus étudiées allant jusqu'à + 15% ;

Considérant que 25 lignes de bus sont directement impactées par la fermeture des berges rive droite, dont les lignes 67, 74 et 85 pour le 9^e arrondissement, et que ces premiers éléments démontrent la difficulté du report modal ;

Considérant que les chiffres de ponctualité et de l'offre commerciale ont été transmises au STIF le 13 octobre 2016 ;

Considérant que la concertation sur le plan de la restructuration du réseau bus parisien doit s'achever le 30 novembre 2016 ;

Delphine Bürkli et l'exécutif du 9^e arrondissement émettent le vœu que la Maire de Paris :

- communique les données du STIF relatives aux temps de parcours des bus avant/après fermeture des berges rive droite dans les plus brefs délais au Conseil de Paris afin que les élus puissent, sur cette base, présenter des propositions dans le cadre du plan de restructuration du réseau bus Parisien et demander à la Ville de Paris des aménagements compensatoires et des aménagements de voirie visant à encourager le report modal.